

VERS UN PLAN D'ACTION POUR LA DURABILITÉ

Résumé du rapport Donut
pour la Ville de Vevey



1. Le monde change. Et nous ?

Dans son sens le plus courant, la durabilité se réfère à **la capacité d'une société à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs**. Cette définition provient du rapport « Notre avenir à tous », ou « Brundtland Report », publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, présidée par Gro Harlem Brundtland¹. De nos jours, elle reste le fondement de la durabilité dans les politiques publiques.

La Ville de Vevey s'engage pour un avenir durable

En termes de durabilité, **la Ville de Vevey agit sur tous les fronts**. Distinguée par le label « Commune en santé », elle prend des mesures concrètes afin de promouvoir la santé des citoyennes et citoyens. La création et l'entretien d'espaces verts de haute qualité lui ont permis d'obtenir le label « Ville Verte ». Grâce à ses politiques énergétiques et climatiques ambitieuses, elle est aussi labellisée « Cité de l'énergie GOLD ». Elle compte également à son actif **la réalisation de grands projets tels que le réaménagement de la place du Marché, la création de nouvelles lignes de transports publics et d'espaces plus verts et inclusifs**. Ou encore : l'ouverture de places d'accueil de jour, la mise sur pied de rencontres entre voisines et voisins ou la création de potagers partagés.

Des enjeux environnementaux et sociaux qui s'intensifient

Si les inégalités sociales ont toujours existé à Vevey, elles tendent désormais à se creuser, comme partout ailleurs². Certaines personnes couvrent difficilement leurs besoins fondamentaux, comme l'accès aux soins, à une alimentation saine ou l'intégration dans la société. Les populations dites « précaires » sont plus exposées aux risques et disposent de moins de marge de manœuvre pour s'en prémunir.

Parallèlement, les travaux sur les limites planétaires démontrent qu'au-delà de certains seuils, les grands équilibres du système Terre se dégradent³. Par ricochet, ces dérèglements peuvent fragiliser la santé et le bien-être, notamment via des risques accrus de maladies ou d'insécurité alimentaire.

La problématique nécessite donc une double approche : climatique et sociale. Dans cette perspective, la Ville de Vevey souhaite se doter d'un Plan d'action pour la durabilité afin de **protéger l'environnement tout en garantissant des conditions de vie suffisantes à toutes et tous**.

1. United Nations World Commission on Environment and Development (WCED). « Our Common Future ». Oxford University Press, 1987.

2. Monitoring de la pauvreté en Suisse, 2025, p. 3

3. Rockström et al. « Les limites planétaires », 2009

Fixer des priorités dans le cadre d'une action cohérente

Les autorités ont la responsabilité de garantir un cadre de vie sain, équitable et durable pour la population. Grâce à ses projets, ses prestations et ses politiques publiques, la Ville de Vevey peut influencer positivement les pratiques en encourageant des modes de vie respectueux de l'environnement et favorables à la cohésion sociale.

Face aux enjeux actuels et futurs, son engagement doit se renforcer, gagner en cohérence, faire l'objet d'un suivi et de mesures d'impact.

Les actions à mener pour rendre Vevey durable sont multiples. Vouloir tout faire n'est pas réaliste. **En conséquence, la Municipalité doit déterminer des champs d'action prioritaires pour Vevey et ses habitantes et habitants afin d'orienter son action de manière ciblée et efficace.**

Dans cette perspective, le Plan d'action pour la durabilité a pour fonction de structurer et de coordonner l'action en matière de durabilité. Il rassemble et articule les politiques publiques de la Ville en matière de cohésion sociale, de biodiversité, d'économie locale, d'espaces publics et de services de base, ainsi que le Plan climat adopté en 2022⁴. Il répond donc à une volonté de cohérence et d'efficacité.

Pour établir ses priorités, la Ville de Vevey s'est appuyée sur un état des lieux de la durabilité sur son territoire, réalisé en collaboration avec le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne (CDD). Dans un rapport, celui-ci a rendu compte de l'impact des activités humaines de la Commune, à la fois sur les ressources disponibles et sur les déséquilibres sociaux. Pour ce faire, le CDD a recouru à un cadre conceptuel fondé sur des données scientifiques: le modèle du « Donut ».

Cet état des lieux permet de répondre aux questions suivantes :

- ⇒ En matière de durabilité, quels sont les domaines préoccupants ?
- ⇒ Où faut-il renforcer l'action publique ?
- ⇒ Et quels sont les enjeux principaux ?

Sur cette base, la Municipalité peut élaborer son Plan d'action pour la durabilité et ainsi améliorer le cadre de vie de sa population. Cette démarche s'inscrit dans une responsabilité collective, à l'échelle locale, cantonale et fédérale. Avec leurs spécificités et défis propres, **toutes les Communes suisses font face à la nécessité de mener des politiques publiques responsables envers les personnes et leur environnement naturel.**

Le présent document résume les éléments clés de cet état des lieux. Il constitue un point de départ essentiel pour comprendre la situation veveysanne. Il esquisse également les pistes d'actions sur lesquelles les autorités doivent travailler pour faire avancer Vevey, concrètement, vers un avenir plus durable.

4. <https://www.vevey.ch/plan-climat>

2. Le Donut : modèle théorique et outil stratégique pour ancrer Vevey dans la durabilité

En 2012, Kate Raworth, économiste anglaise et enseignante à l'Université d'Oxford, a cherché à répondre à ces questions :

1. Comment les activités économiques peuvent-elles être durables ?
2. Et comment mettre l'économie au service des gens et de leurs conditions de vie ?

Dans cette optique, Kate Raworth préconise de transformer en profondeur nos systèmes économiques et sociaux avec un double objectif :

1. Répondre aux besoins humains essentiels par l'accès à une alimentation saine, à l'éducation, à la santé ou encore à la participation à la société.
2. Respecter les limites des capacités de renouvellement des ressources naturelles à savoir le climat, la biodiversité, les cycles de l'azote et du phosphore, les sols, les océans, l'eau douce, la couche d'ozone et la pollution chimique, dans le cadre des activités humaines, telles que définies par les travaux scientifiques sur les limites planétaires⁵.

L'enjeu consiste dès lors à concilier ces deux impératifs. Elle appelle cet équilibre « l'espace juste et sûr » — une zone située entre un plancher social, le minimum vital pour toutes et tous, et un plafond écologique, le seuil à ne pas dépasser pour préserver les écosystèmes.

5. Rockström et al. « Les limites planétaires », 2009

L'espace juste et sûr est représenté en violet foncé dans le schéma du Donut :

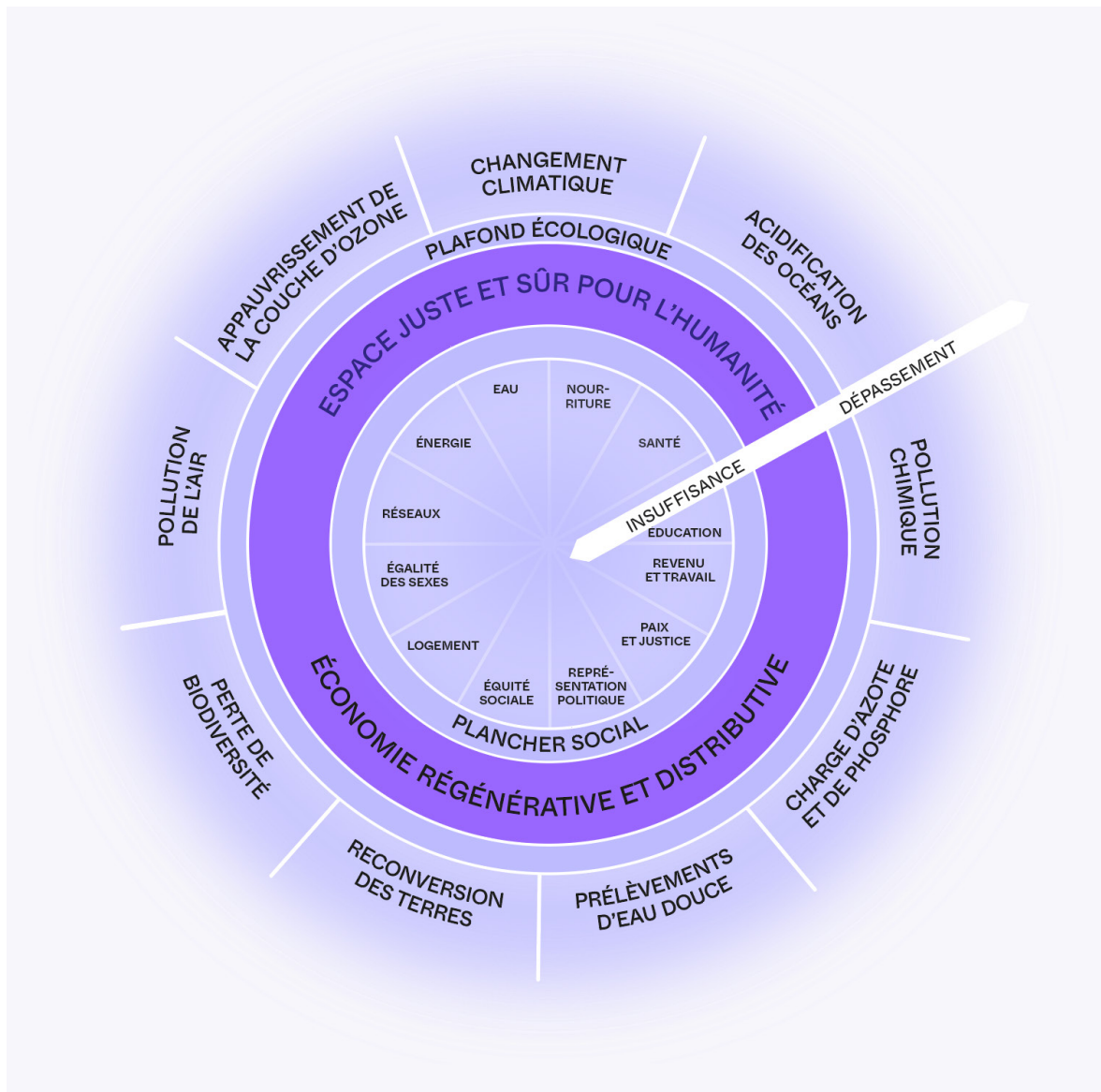


Figure 1 : Cadre conceptuel du Donut (Raworth, 2017)

Comment rejoindre l'espace juste et sûr ?

La répartition inégale des ressources essentielles nourrit les inégalités, les conflits et la dégradation de ces ressources. Cette dynamique n'est cependant pas une fatalité : une gouvernance orientée vers la durabilité, peut l'inverser. Grâce à des efforts collectifs, un partage plus juste des ressources est possible. Avec, à la clé, un environnement préservé, plus d'égalité et de sécurité.

C'est précisément ce défi que la Ville de Vevey a choisi de relever, en se dotant de son propre Donut : un outil de diagnostic concret, au service de sa politique de durabilité.

3. Diagnostic : l'impact des activités humaines de Vevey

Des données au diagnostic

Le Donut de Vevey constitue un outil pragmatique et rationnel : sous forme de rapport, il présente un diagnostic, des observations et des recommandations utiles à la prise de décision politique. Comme une boussole, il aide la Ville à arbitrer l'urgence, les coûts et les conséquences des différentes options possibles dans une situation complexe, où s'entremêlent enjeux sociaux et écologiques. En ce sens, il constitue la base d'un Plan d'action pour mettre en œuvre la politique de durabilité.

Le diagnostic porte sur des domaines, nommés « dimensions », jugés pertinentes pour Vevey. Par exemple : l'accès à l'éducation, la biodiversité locale, la santé, les sols, etc. Autrement dit, il compare leur « état actuel » à un « état souhaité », selon les indicateurs retenus. Pour cela, le Centre de compétences en durabilité (CDD) de l'Université de Lausanne a analysé des données issues d'enquêtes et études spécifiques à Vevey ou menées plus largement, à l'échelon cantonal ou fédéral. Si ces dernières livrent parfois une image partielle de la situation veveysanne, elles suffisent à mettre en évidence les enjeux principaux et les axes prioritaires.

L'évaluation des dimensions s'appuie sur une série d'indicateurs mesurables et/ou validés par la science, sur des normes ou des attentes qui peuvent être considérées légitimes vis-à-vis des pouvoirs publics.

L'impact local de Vevey

La partie basse du Donut reflète les impacts sur le territoire veveysan de l'activité humaine et des modes de vie observés à Vevey.

⇒ Sur le plan social, le Donut considère les 8 dimensions suivantes :



- | | |
|----|---------------------------------------|
| 1. | La santé |
| 2. | L'éducation et la formation |
| 3. | L'alimentation et l'eau |
| 4. | Le logement |
| 5. | La participation et le pouvoir d'agir |
| 6. | Le lien social |
| 7. | L'égalité et la diversité |
| 8. | La paix et la sécurité |

La sélection de ces dimensions s'appuie sur les théories des besoins communs aux êtres humains⁶, reconnues dans les milieux scientifiques spécialisés. Un travail de « traduction » de notions conceptuelles telles l'identité, la liberté ou la subsistance a été effectué afin de refléter les pratiques à Vevey et de déterminer des indicateurs pour les mesurer.

- ⇒ Sur le plan écologique, le Donut représente l'état de santé des quatre composantes principales de l'écosystème local, soit :

	1. La biodiversité locale
	2. Les ressources locales en eau
	3. La qualité de l'air local
	4. La qualité des sols locaux

Les valeurs seuils du plafond écologique veveysan ont été déterminées selon les connaissances scientifiques actuelles les plus pointues.

L'impact global de Vevey

La partie haute du Donut, illustrée dans le schéma ci-après, reflète les impacts de l'activité humaine et des modes de vie observés à Vevey sur le reste du monde.

- ⇒ Sur le plan social, le Donut considère la dimension de la responsabilité internationale, sous un angle précis: « Les activités des personnes domiciliées à Vevey ou usagères du territoire n'entravent pas l'accès aux besoins humains fondamentaux dans le monde. »

En l'absence de données sur les impacts sociaux globaux des modes de consommation en Suisse, et a fortiori à Vevey, cette dimension n'est pas quantifiée pour le moment. Pour autant, la Ville ne peut l'ignorer et se doit d'informer et de sensibiliser, notamment, aux modes de consommation durable.

- ⇒ Sur le plan écologique, les impacts environnementaux de Vevey sont mesurés en fonction des 5 limites planétaires les plus critiques, en Suisse et dans le monde, soit :

	1. Le changement climatique
	2. Le cycle des nutriments
	3. La biodiversité globale
	4. La consommation des ressources
	5. Le cycle de l'eau

6. Manfred A. Max-Neef, Antonio Elizalde et Martín Hopenhayn, Human scale development : conception, application and further reflections, The Apex Press, 1991 et Doyal, Len et Ian Gough, A Theory of Human Need, 1^{re} édition, Bloomsbury Publishing Plc, 1991.

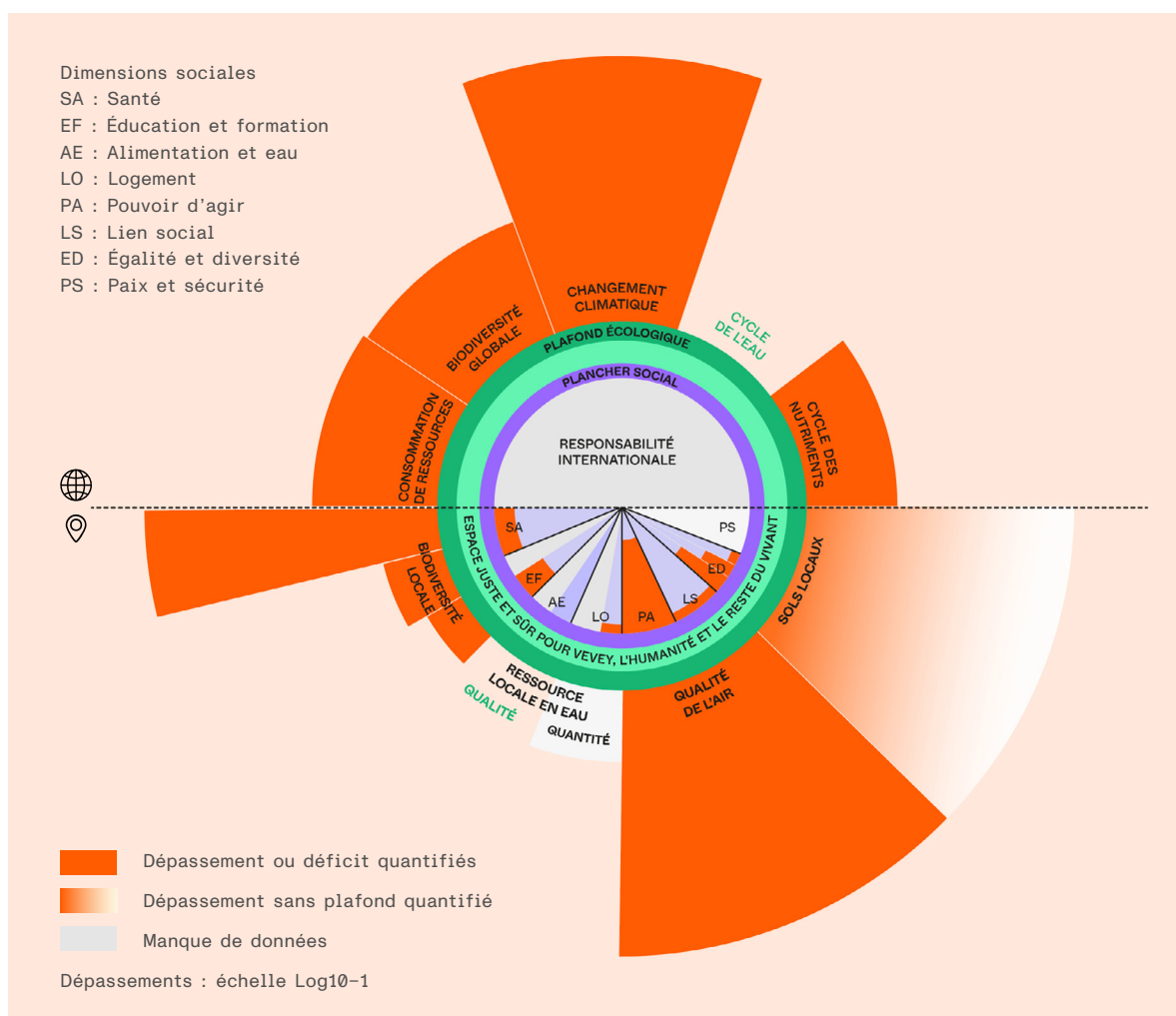


Figure 2 : Portrait Donut quantifié de la Ville de Vevey issu du Rapport technique du Donut de Vevey (2025)

Les dimensions critiques à l'échelle locale

À l'image des autres collectivités à haut niveau de vie, la Ville de Vevey se situe en dehors de l'espace juste et sûr.

Si les impacts de Vevey se font sentir à l'échelle mondiale, c'est avant tout sur son territoire que la Ville dispose de leviers d'action concrets. C'est pourquoi le diagnostic se concentre sur les dimensions locales jugées critiques.

L'évaluation des impacts au niveau local fait apparaître **3 dimensions environnementales et 2 dimensions sociales jugées « critiques »** pour Vevey du point de vue de la durabilité (voir figure 3). Il s'agit de :

1. **La biodiversité locale**
2. **La qualité de l'air**
3. **Les sols locaux**
4. **Le pouvoir d'agir**
5. **L'égalité et la diversité**

En d'autres mots, les activités humaines et modes de vie à Vevey dégradent trop la biodiversité locale, l'air et les sols et ne contribuent pas assez au pouvoir d'agir, à l'égalité et à la diversité, pour inscrire la Ville dans une perspective durable.

Prioritaires pour l'action publique, ces cinq dimensions font l'objet d'un éclairage dans les pages suivantes. Les résultats concernant les autres dimensions, sur les plans global et local, sont disponibles sur demande⁷.

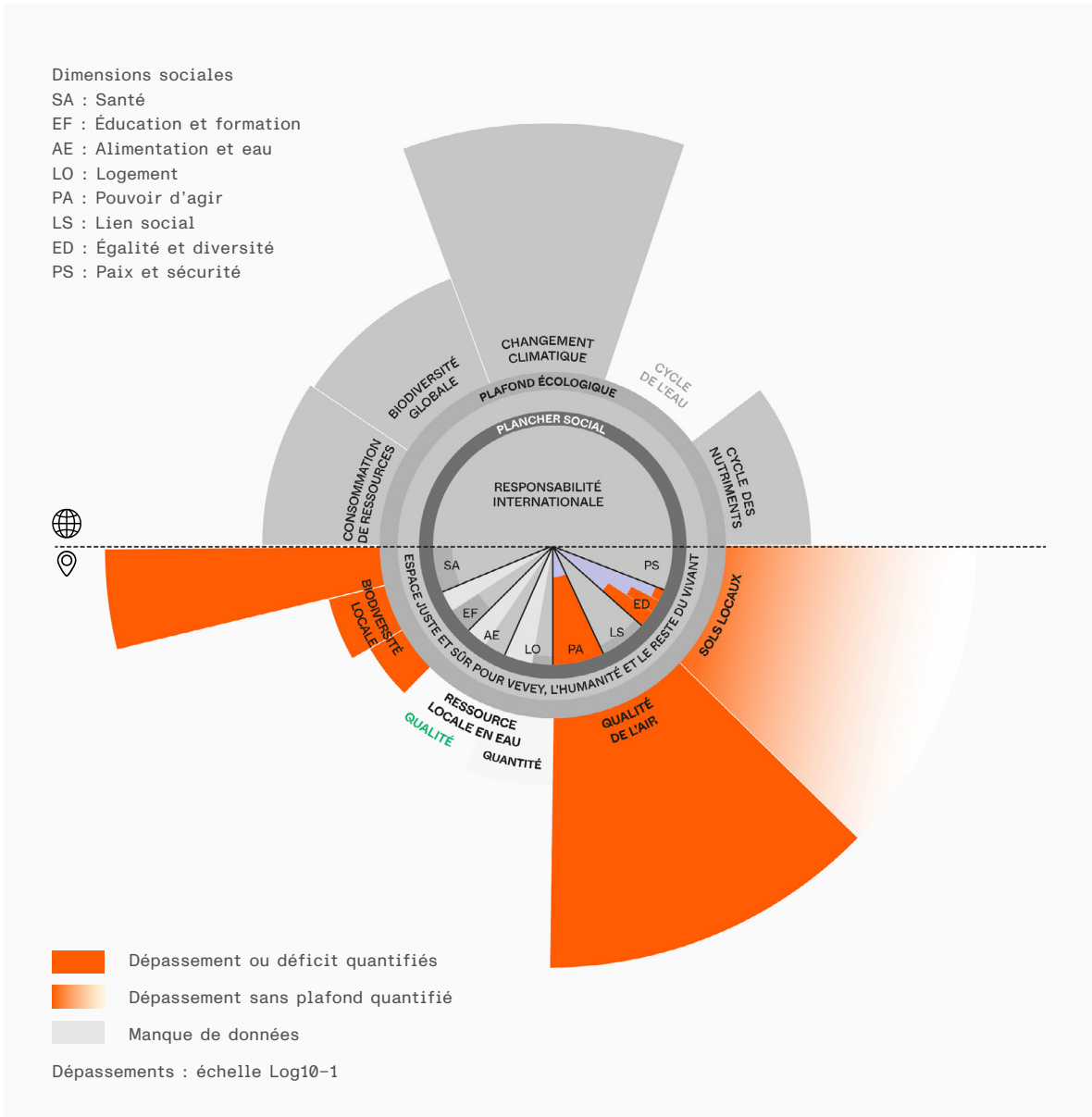


Figure 3 : Dimensions critiques du portrait Donut quantifié de la Ville de Vevey issu du Rapport technique du Donut de Vevey (2025)

7. Le rapport « Donut de Vevey : nouvelle boussole pour la stratégie de durabilité » peut être consulté, sur demande au Bureau de la durabilité de Vevey : durabilite@vevey.ch

4. Sous la loupe : les 5 dimensions critiques

Le Donut de Vevey identifie 5 dimensions critiques, qui appellent par conséquent une action publique prioritaire. Un rapide tour d’horizon permet aussi d’esquisser les principales pistes de réponse.

Biodiversité locale

Dans une ville durable, les espèces et les milieux constitutifs de la biodiversité sont capables de résister à la pression engendrée par les activités humaines et par le changement climatique. « Résilients », ils sont même en mesure de l’anticiper pour mieux s’adapter.

Le Donut montre qu’en matière de biodiversité, Vevey se situe fortement au-delà des limites écologiques locales. La pression sur les écosystèmes dépasse donc ce qu’ils peuvent supporter durablement.

Un exemple pour illustrer ces propos : celui de la canopée, c’est-à-dire la part du sol couverte par des arbres de plus de 3 mètres. Essentielle pour rafraîchir l’espace public et réduire l’îlot de chaleur urbain, elle couvre aujourd’hui environ 15 % du territoire communal. Pour atteindre l’« espace juste et sûr », il faudrait, selon les recommandations scientifiques en la matière, atteindre 25 %⁸.

Autre exemple : estimé à 36 %⁹ dans la Commune, le taux d’espèces menacées ou éteintes devrait être inférieur à 1%. Cela donne une idée de la vulnérabilité de la biodiversité sur le territoire veveysan.

Qualité de l’air

Les particules fines, l’ozone et le dioxyde d’azote présents dans l’air sont à l’origine de graves problèmes de santé, avec des effets sur les systèmes cardiovasculaires et respiratoires notamment (asthme, affection des bronches, des poumons, etc.).

Aujourd’hui, on estime à 137 le nombre de jours où la pollution de l’air est trop élevée à Vevey¹⁰. Pour protéger durablement la santé, ce chiffre ne devrait pas dépasser 6 jours par an.

Les principales causes de l’émission de particules fines sont le trafic routier, en particulier l’usure des freins, de l’embrayage ou des pneus et le chauffage à bois. Plus largement, la pollution de l’air est surtout due à la production agricole, à la consommation d’énergie par les ménages et à la production industrielle.

8. Objectif issu d’un rapport réalisé en 2024 par ASCA-environnement et Pro Natura pour la commune de Vevey.

9. Grégoire Klaus, Francis Cordillot, et Irene Künzle, « Espèces et milieux menacés en Suisse - Synthèse des listes rouges », Oice fédéral de l’environnement (OFEV), 2023.

10. Camille Gillloots et al., « Le Donut de l’UNIL - Un outil de navigation pour la transition écologique et sociale », Université de Lausanne (UNIL), 2023

Sols locaux

Pour la production alimentaire, la régulation des cycles de l'eau ou encore le développement des plantes et des écosystèmes, les sols sont indispensables à l'humanité. **Aujourd'hui, à Vevey, environ 70 % des surfaces sont imperméables** en raison de bâtiments, sols goudronnés ou bétonnés, couverts de gravier, de pavés ou de dalles¹¹.

L'imperméabilité des sols entraîne divers risques, dont les inondations lors de fortes pluies, une moindre recharge des nappes souterraines, la dégradation des habitats des plantes, insectes, etc., le renforcement des îlots de chaleur ou encore la perte durable de terres fertiles.

À noter encore que **la part de surfaces non naturelles à Vevey**, c'est-à-dire des surfaces partiellement imperméabilisées, recouvertes de bâtiments et travaux publics ou de végétation jardinière, **s'élève à 89,5 %**¹². De manière générale, de telles surfaces dégradent la qualité physique, biologique et chimique des sols.

Égalité et diversité

En 2024, 46 % des Suisses s'accordaient à dire que l'égalité de genres en Suisse n'était pas atteinte¹³, alors que dans une enquête de 2022, 26% de la population déclarait avoir été victime de discrimination dans les 5 années précédentes¹⁴. Par ailleurs, en 2019, dans le canton de Vaud, 12,1 % de la population était considérée comme contribuable à faible revenu¹⁵, avec un revenu imposable n'excédant pas les CHF 30'000.-.

Les inégalités de genre se déclinent dans cinq domaines : la formation, le travail, la famille, le monde politique, les postes de direction dans les entreprises et organisations. Les **discriminations** concernent quant à elles le logement, le marché du travail, les espaces publics, etc. Enfin, le pourcentage de **personnes à faible revenu** ne tient pas compte des personnes à très faible revenu ou imposées à la source, ce qui le situe sans doute dans la fourchette basse de la réalité.

Par extrapolation, ces principales inégalités identifiées dans le contexte helvétique reflètent la situation à Vevey. Or, une ville durable garantit un accès équitable aux ressources, aux droits et aux opportunités à toutes et tous, tout en tenant compte de la diversité des personnes, des situations et des besoins.

11. Office fédéral de la statistique (OFS), Atlas statistique de la Suisse, carte "Surfaces rendues imperméables dans la superficie totale (%)", Vevey, 2013

12. Office fédéral de la statistique (OFS), Atlas statistique de la Suisse, carte "Part des surfaces d'habitat et d'infrastructure dans la superficie totale (%)", Vevey, 2013

13. Baromètre national de l'égalité, 2024

14. OFS, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, 2022

15. OFS, Cercle indicateurs, 2019

Participation et pouvoir d'agir

Le pouvoir d'agir se comprend comme le sentiment d'efficacité personnelle sur sa vie et son avenir, y compris dans un contexte de perturbations écologiques, géopolitiques, etc. Le sentiment de maîtriser sa vie correspond à la conviction d'exercer une influence sur sa propre existence. Un sentiment élevé de maîtrise va de pair avec un sentiment d'autonomie, ce qui augmente le bien-être et diminue les symptômes dépressifs.

Selon une enquête menée dans le canton de Vaud en 2022, **72,5 % de la population n'a pas un sentiment élevé de maîtriser sa vie.**¹⁶ Le sentiment de maîtrise plus faible s'observe en particulier chez les femmes, les personnes ayant pour seul bagage la scolarité obligatoire et celles qui sont en situation de précarité financière.

Dans une ville durable, tout le monde a la possibilité d'agir, individuellement ou collectivement, sur les décisions prises par les institutions ou organisations du territoire. Dans ce sens, les autorités de Vevey et la collectivité doivent s'engager en faveur du pouvoir d'agir des groupes qui en manquent actuellement.



16. OBSAN canton de Vaud, 2022

6 secteurs d'activité à fort impact sur la durabilité

En complément de l'analyse des dimensions du Donut, le diagnostic identifie les activités qui exercent les pressions les plus fortes sur la durabilité du territoire. **De ce point de vue, 6 secteurs se distinguent par leur influence prépondérante sur de nombreuses dimensions du Donut :**

- 1. La construction des bâtiments et des infrastructures**
La construction de bâtiments et d'infrastructures est responsable d'environ 40 % de la consommation de ressources et d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, tout en étant la première cause d'imperméabilisation des sols.
- 2. Le transport routier et aérien**
Le transport routier et aérien représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre à Vevey. Les transports motorisés nécessitent également des infrastructures qui sont à l'origine d'environ un tiers de l'imperméabilisation du territoire. Ils constituent également l'une des principales sources de pollution de l'air dans la région lémanique.
- 3. L'alimentation**
L'alimentation consommée en Suisse, y compris la production, la transformation et la distribution, génère des impacts écologiques importants mais variables selon les pratiques agricoles utilisées et les régimes alimentaires. Sur le plan global, ce secteur est le premier poste d'impact sur la biodiversité. Il représente environ 10 % de l'empreinte carbone de Vevey. Sur le plan local, les impacts sont liés aux pratiques agricoles (pollution de l'air, érosion des sols, etc.).
- 4. Les achats de biens de consommation non alimentaire**
Il s'agit des équipements numériques, de sport et loisirs ou des textiles, le plus souvent fabriqués en dehors du canton, voire de Suisse. Les impacts globaux sont dus à l'extraction des ressources nécessaires – notamment le pétrole pour le plastique ou les minerais et métaux rares pour le numérique. Les processus de transformation des matières premières et le transport jusqu'aux consommateurs comptent pour environ 12 % du bilan carbone veveysan. De plus, la fabrication de ces produits se déroule souvent dans des conditions de travail précaires.
- 5. Les investissements financiers**
En soutenant des activités à forte empreinte matérielle, carbone et sociale, les investissements financiers, ainsi que l'épargne privée et publique représentent un poste d'impact majeur du Donut. Selon un rapport de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) publié en 2015, la place financière suisse favorise un réchauffement climatique global de 4 à 6°C, soit bien plus des 1,5 à 2°C visés par les Accords de Paris.
- 6. Les activités des entreprises sur le territoire veveysan**
Les activités des entreprises dont le siège se trouve sur le territoire communal peuvent avoir des impacts écologiques et sociaux majeurs à Vevey et, lorsqu'il s'agit de multinationales, dans les pays où elles sont implantées par ailleurs.

5. La Ville structure son action autour de 6 priorités

Le diagnostic met en évidence des enjeux clairs pour le territoire veveysan : 5 dimensions sont critiques et 6 secteurs d'activité ont un impact déterminant sur les dimensions du Donut. En croisant ces dimensions et ces secteurs, 6 thématiques prioritaires ont été identifiées :



1. **Économie locale et circulaire**
2. **Ressources naturelles et biodiversité**
3. **Espaces publics et offre culturelle et sportive**
4. **Services de base**
5. **Cohésion sociale et égalité des chances**
6. **Exemplarité communale**

Ces thématiques ont été choisies pour leurs impacts et co-bénéfices sur différentes dimensions du Donut.

Prochaines étapes

Désormais, la Ville doit approfondir l'analyse pour chacune de ces thématiques prioritaires afin de :

- ⇒ **préciser le contexte à l'échelle du territoire veveysan ;**
- ⇒ **définir les objectifs à atteindre à long terme ;**
- ⇒ **identifier les actions déjà menées ;**
- ⇒ **mettre en évidence les défis à relever.**

Sur cette base, des mesures concrètes seront définies afin de constituer le Plan d'action pour la durabilité.

6. Agir ensemble pour un avenir durable

Vivre dans l'espace juste et sûr nécessite d'adapter nos modes de vie. Le diagnostic réalisé à l'aide du Donut permet de faire des choix conscients et d'orienter l'action publique vers les domaines les plus prioritaires.

Compte tenu du contexte social, politique et économique, une action à la fois forte et proportionnée, qui vise à protéger le vivant en se rapprochant de l'espace juste et sûr, est essentielle.

Répetons-le : pour les autorités, le Plan d'action pour la durabilité est un outil de décision et de priorisation permettant de concentrer les efforts là où ils ont le plus d'impact.

L'administration peut créer des conditions favorables à la transition, mais c'est une action collective qui permettra d'atteindre les objectifs d'une société durable et résiliente. **La mise en place d'un Plan d'action offre donc l'opportunité à toutes les Veveysannes et Veveysans, aux institutions, à la société civile et aux actrices et acteurs de l'économie de participer au monde de demain à l'échelle locale.**

Les nombreuses activités déjà menées dans ce sens démontrent une forte implication citoyenne dans des projets ciblés sur l'humain, à haute valeur ajoutée pour la collectivité. Cela est réjouissant.

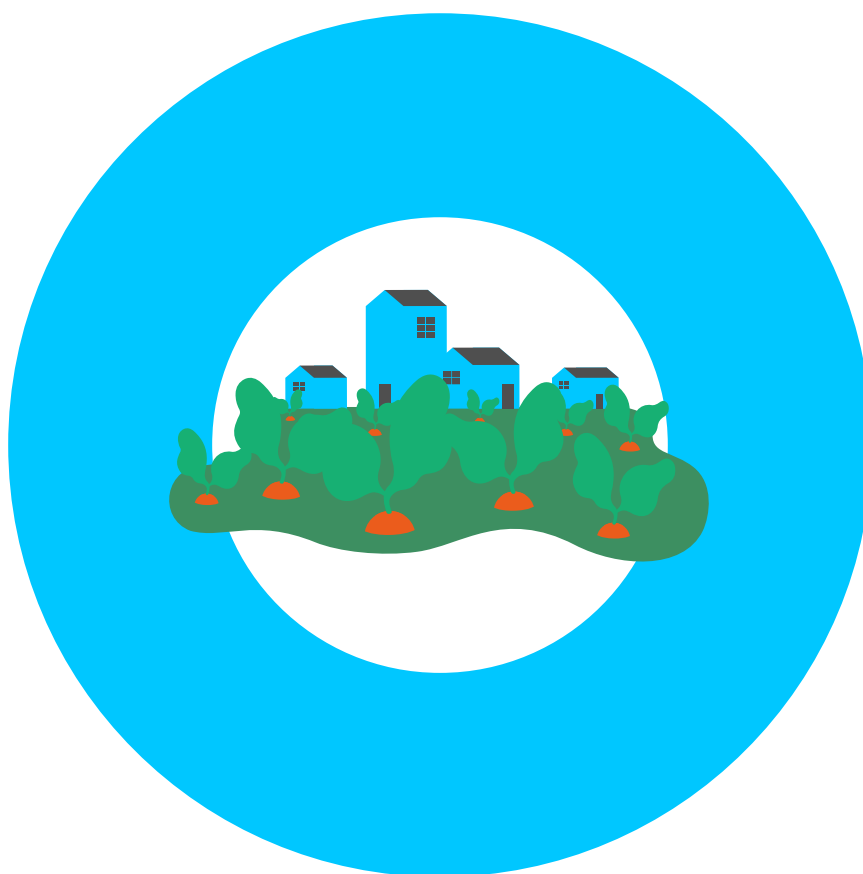
La transition vers une ville durable est un projet collectif. Votre engagement compte et la suite s'écrit avec vous.

7. Contact et informations

Vous souhaitez consulter le rapport Donut dans son intégralité ?

Le Bureau de la durabilité vous fournit volontiers le document sur demande et répond à vos questions.

Bureau de la durabilité de la Ville de Vevey
durabilite@vevey.ch



<https://www.vevey.ch/durabilite>